

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 25/03/2021

Le département placé en « vigilance renforcée »

À la suite de l'annonce par le premier Ministre du placement du département en « vigilance renforcée » ce jeudi, Violaine Démaret, préfète des Alpes-de-Haute-Provence a d'ores et déjà lancé une consultation auprès des élus et acteurs socio-économiques afin de déterminer les mesures sanitaires adaptées au territoire, à prendre dans les tous prochains jours, pour freiner la propagation virale.

Le taux d'incidence de ce jour est de **304** pour 100 000 habitants, contre **281** le 22 mars et **209** la semaine précédente. Le taux de positivité est lui de **7,8%**. La tension hospitalière reste forte dans le département.

« Cette dégradation des indicateurs nous rappelle l'importance d'être rigoureux dans l'application des mesures barrières. Au moindre symptôme, il est nécessaire se faire tester, s'isoler et prévenir les éventuels cas contacts pour casser rapidement toute chaîne de contamination. Ce n'est pas parce que la vaccination a bien progressé qu'il faut relâcher nos comportements. Nos hôpitaux sont sous tension et pour éviter absolument un nouveau confinement, il faut que chacune et chacun soit exemplaire. », rappelle la préfète des Alpes-de-Haute-Provence.

Service de la communication
et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10
04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex